

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

HexaByte

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-

La société HexaByte, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 08 avril 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Wadi TRABELSI.

BILAN ACTIFS

Actifs	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 044 228	884 228
Moins : Amortissements Incorporelles		- 935 277	- 878 853
Immobilisations incorporelles nettes	2-1	108 950	5 375
Immobilisations corporelles		8 534 796	7 394 148
Moins : Amortissements corpo		- 6 772 495	- 6 155 213
Immobilisations corporelles nettes	2-2	1 762 300	1 238 935
Immobilisations financières		142 664	163 118
Moins : Provisions Immobilisations Financières		-	-
Immobilisations financières nettes	2-3	142 664	163 118
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		2 013 914	1 407 428
Autres actifs non courants	2-4	-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		2 013 914	1 407 428
ACTIFS COURANTS			
Stocks		815 296	807 650
Moins : Provisions Stocks		- 166 630	- 128 617
Stocks nets	2-5	648 666	679 033
Clients et comptes rattachés		3 765 067	2 691 637
Moins : Provisions Clients		- 539 226	- 466 816
Clients nets	2-6	3 225 841	2 224 821
Autres actifs courants		1 424 808	1 927 497
Moins : Provisions AAC		- 32 027	- 32 027
Autres actifs courants nets	2-7	1 392 781	1 895 470
Placements et autres actifs financiers		4 133 217	2 112 460
Liquidités et équivalents de liquidités	2-8	6 790 266	5 504 798
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		16 190 771	12 416 582
TOTAL DES ACTIFS		18 204 686	13 824 010

BILAN PASSIFS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres		2 790 155	3 581 176
Réserves légales		208 333	208 333
Résultats reportés		2 748 243	1 549 894
Résultats en instance d'affectation		-	-
Total des capitaux propres avant résultat		7 830 066	7 422 737
Résultat de l'exercice		1 533 786	1 198 349
Total des capitaux propres avant affectation	3-1	9 363 851	8 621 086
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	3-2	-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		365 779	365 779
Total des passifs non courants		365 779	365 779
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	3-3	6 224 051	2 949 016
Autres passifs courants	3-4	2 251 004	1 888 128
Concours bancaires et autres passifs financiers	3-5	-	-
Total des passifs courants		8 475 055	4 837 144
Total des passifs		8 840 834	5 202 923
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		18 204 686	13 824 010

ETAT DE RESULTAT

DÉSIGNATION	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
	4-1		
Revenus		9 566 921	7 503 806
Autres produits d'exploitation		-	-
Total des produits d'exploitation		9 566 921	7 503 806
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations stocks produits finis et encours		7 646	-750 515
Achats d'approvisionnements consommés	4-2	- 5 610 983	- 3 010 958
Charges de personnel	4-3	- 1 494 711	- 1 456 697
Dotations aux amortissements et provisions	4-4	- 869 830	- 725 376
Autres charges d'exploitation	4-5	- 626 596	- 660 641
Total des charges d'exploitation		- 8 594 475	- 6 604 188
Résultat d'exploitation		972 446	899 618
Charges financières nettes	4-6	- 23 069	- 63 744
Produits de placements	4-7	656 345	484 420
Autres gains ordinaires	4-8	56 956	10 196
Autres pertes ordinaires		-4 158	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 658 520	1 330 490
Impôt sur les bénéfices		- 124 734	- 132 140
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 533 786	1 198 349
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		1 533 786	1 198 349
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables		1 533 786	1 198 349

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		1 533 786	1 198 349
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		784 129	597 629
* Retraitement de charges antérieures			
* Variations des :			
- Stocks		-7 646	750 515
- Créances		- 1 073 431	- 934 995
- Autres Actifs		502 689	- 666 225
- Fournisseurs et autres dettes		3 637 911	1 746 856
* Résorption subventions		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		5 377 439	2 692 130
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		- 1 300 647	- 334 357
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.			
Décassements / acquisition d'immobilisations financières		20 454	- 39 695
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		- 1 280 193	- 374 052
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes payés		- 679 678	- 595 636
Encaissements provenant des opérations sur le capital		- 111 343	- 351 084
Encaissement provenant des opérations sur les placements		- 2 020 757	- 660 797
Décassement provenant des opérations sur les emprunts		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-2 811 777	-1 607 517
Variation de trésorerie		1 285 468	710 561
Trésorerie au début de l'exercice		5 504 798	4 794 237
Trésorerie à la fin de l'exercice		6 790 266	5 504 798

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

DÉSIGNATION	31/12/2018	31/12/2017
Revenus	9 566 921	7 503 806
Production	9 566 921	7 503 806
Achats consommés	- 5 603 338	- 3761 474
Autres charges externes	-631 245	- 660 641
Valeur ajoutée brute	3 332 337	3 081 692
Charges de personnel	- 1 490 062	- 1 456 697
Impôt et taxes		
EBITDA	1 824 275	1 624 994
Charges financières nettes	- 23 069	- 63 744
Produits de placement	656 345	484 420
Dotations aux amortissements	- 754 453	- 606 224
Dotations aux Provisions	- 115 376	- 119 153
Reprise sur provisions clients		
Autres pertes ordinaires	- 4 158	-
Autres gains ordinaires	56 956	10 196
Impôt sur les sociétés	- 124 734	- 132 140
Éléments extraordinaires	-	0
Résultat de l'exercice	1 533 786	1 198 349

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société « HEXABYTE » est une société anonyme, qui a pour objet social :

- D'assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type Internet ;
- D'assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels matériels et équipements informatiques.

Et elle peut, généralement, effectuer toutes opérations commerciales, financières industrielles, mobilières ou immobilières et de représentation se rattachant, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

1-2. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2018, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière.

* *Le bilan* fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* *L'état de résultat* fournit les renseignements sur la performance de la société.

La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* *L'état de flux de trésorerie* renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

1-3. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2018, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ces états.

1-4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1-4-1 Référentiel d'élaboration des états financiers

Pour l'élaboration de ses états financiers, la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

1-4-2 Méthodes comptables pertinentes

Les principales méthodes comptables utilisées par la société « HEXABYTE » sont les suivantes :

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable n°05.

Elles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition. Sont inclus dans ces coûts, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les taux d'amortissement se présentent comme suit :

Rubrique	Taux d'amortissement
Matériel informatique	33%
Matériel de transport	20%
AAI	10%
MMB	10%
Construction	5%

Il est à noter que les dépenses d'aménagements et d'agencements couvrent principalement les différents points de ventes directes de la société. Ces points de ventes font généralement l'objet de contrat de location renouvelable chaque année par tacite reconduction. Vu que notre stratégie est de maintenir notre positionnement géographique, et nous n'avons pas l'intention d'arrêter ces contrats, nous avons opté à un amortissement sur 10 ans.

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants comportent les frais préliminaires dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs. Les méthodes de classement et de comptabilisation desdits frais sont conformes aux recommandations de la norme comptable n° 10.

MÉTHODE D'ESTIMATION DES PROVISIONS DES COMPTES CLIENTS

Les clients qui font l'objet d'action en justice sont provisionnés à 100%. Pour les clients ordinaires la provision est étudiée au cas par cas.

MÉTHODE D'ESTIMATION DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Sur la base des informations actuellement disponibles, le principe de cut off au niveau des ventes réalisées durant un exercice donnée est appliqué suivant une estimation des charges restant à engager sur les contrats en cours rapportées aux charges d'exploitation de l'année en cours. Ce taux est appliqué sur les ventes des abonnements ADSL de l'année en cours.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils sont constitués exclusivement des revenus de la société provenant des activités qui s'inscrivent dans le cadre de son exploitation centrale ou principale. Notamment les ristournes sur redevances reçues de Tunisie Télécom par rapport aux communications des clients.

Par ailleurs, étant donné qu'une grande partie des abonnements ADSL s'étalent sur deux périodes comptables, la société applique le principe de périodicité sur la base d'une estimation des revenus des périodes non courues suivant le pourcentage des charge restant à engager sur les périodes non courues à la date d'inventaire rapportées aux charges d'exploitation de l'exercice.

1-5. FAITS MARQUANTS

1-5-1 Redressement fiscal

Au cours de l'exercice 2009, la société a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008. Cette vérification a abouti à une taxation d'office en juillet 2012, pour un montant global de 524 Mille Dinars dont 366 Mille Dinars en principal.

La société, n'a pas accepté ce redressement. En effet, la raison de ce redressement est la remise en cause de l'avantage d'un investissement dans une zone de développement régionale. Ainsi, l'affaire est en phase de cassation après gain de cause au niveau de la cours d'appel.

Par ailleurs, et suite à la recommandation du Conseil du Marché Financier "CMF", la société a décidé de provisionner le montant en principal de la taxation soit 366 Mille Dinars.

En date du 20/11/2015, la société a fait l'objet d'une deuxième taxation d'office pour les mêmes motifs que la première couvrant la période 2009-2012 totalisant un montant en principal et intérêt de 654 Mille Dinars. Cette taxation a été annulée par décision du tribunal de première instance de Béja en Février 2017. Cette décision a été confirmée par la cours d'appel

1-6. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

La société n'a pas enregistré des événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2018 qui suscitent une attention particulière.

2. NOTES RELATIVES À L'ACTIF

2-1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le solde net des immobilisations incorporelles s'élève au 31/12/2018 à 108 950 Dinars. Le détail se présente comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Immobilisations incorporelles	1 044 228	884 228	160 000
Logiciels	1 044 228	884 228	160 000
Logiciels en cours	-	-	-
Moins : Amortissements Incorp	-935 277	-878 853	-56 424
Amortissements Logiciels	-935 277	-878 853	-56 424
Total général	108 950	5 375	103 576

2-2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31/12/2018 à 1 762 300 Dinars contre 1 238 935 Dinars au 31/12/2017. Le détail se présente comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Immobilisations corporelles	8 534 796	7 394 148	1 140 648
AAI	399 183	392 754	6 429
Constructions	652 949	443 417	209 532
Équipements de bureaux	197 551	189 887	7 664
Matériels de transport	724 967	719 420	5 547
Matériels industriels	10 343	9 882	461
Matériels Informatiques	6 549 802	5 638 787	911 015
Moins : Amortissements corpo	-6 772 495	-6 155 213	-617 282
Amortissements AAI	-263 980	-233 707	-30 273
Amortissements constructions	-221 095	-188 537	-32 558
Amortissements Matériels de Transport	-511 800	-479 522	-32 278
Amortissements Matériels Industriels	-7 935	-6 674	-1 261
Amortissements Matériels informatiques	-5 625 856	-5 121 936	-503 920
Amortissements équipements de bureaux	-141 829	-124 837	-16 992
Provisions immobilisations	0	0	0
Total général	1 762 300	1 238 935	523 365

2-3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières de la société « HEXABYTE » sont essentiellement composées, de titre de participation, pour une valeur de 142 664 Dinars.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Immobilisations financières	142 664	163 118	-20 454
Titre de participation	102 638	102 638	0
Cautions & dépôts	40 026	60 480	-20 454
Total général	142 664	163 118	-20 454

La société Hexabyte a créé au cours de l'année 2013 une société de commerce de produit informatique et de télécommunication « HexaTrade Company » d'un capital de cent mille dinars dont elle détient 9 999 titres au nominal de 10 dinars chacun.

En 2014, la société Hexabyte s'est installée au Cote d'Ivoire à travers sa filiale HEXABYTE AFRICA.

2-4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Ce poste se présente au 31/12/2018 un solde nul.

2-5. STOCKS

Cette rubrique présente au 31/12/2018, un solde débiteur net de 648 666 Dinars contre 679 033 Dinars à l'issue de l'exercice précédent et elle se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Stocks	815 296	807 650	7 646
Stocks	815 296	807 650	7 646
Moins : Provisions Stocks	-166 630	-128 617	-38 013
Provisions stocks	-166 630	-128 617	-38 013
Total général	648 666	679 033	-30 367

2-6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31/12/2018, un solde débiteur net de 3 225 841 Dinars contre 2 224 821 Dinars à l'issue de l'exercice précédent et elle se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Clients et comptes rattachés	3 765 067	2 691 637	1 073 430
Clients	3 699 267	2 650 837	1 048 430
Clients douteux	65 800	40 800	25 000
Moins : Provisions Clients	-539 226	-466 816	-72 410
Provisions des comptes clients	-539 226	-466 816	-72 410
Total général	3 225 841	2 224 821	1 001 020

Le rapprochement des bases comptables et extracomptables des comptes clients a été clôturé au début de l'exercice 2013. L'écart résiduel entre les deux bases a été intégralement provisionné.

2-7. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants de la société « HEXABYTE » s'élèvent au 31/12/2018, à 1 392 781 Dinars contre 1 895 470 Dinars au 31/12/2017. Ils se présentent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Autres actifs courants	1 424 808	1 927 498	-502 689
Charges constatées d'avances	9 680	40 619	-30 939
Produit à recevoir (*)	382 420	297 223	85 197
Créditeurs divers (**)	418 080	424 640	-6 560
Débiteurs Divers	0	0	0
États impôts et taxes	104 270	58 127	46 143
Fournisseurs avances et acomptes	107 112	927 256	-820 144
Prêt personnels	24 493	29 666	-5 173
TVA	294 368	58 509	235 859
Avances aux Filiales	62 288	62 288	0
Avance aux personnels	22 097	29 170	-7 073
Moins : Provisions AAC	-32 027	-32 027	0
Provisions des comptes tiers	-32 027	-32 027	0
Total général	1 392 781	1 895 470	-502 689

(*) Ce sont principalement des produits de placement bancaires à recevoir

(**) Ce sont les avances payées au titre du redressement fiscal dans l'attente de la décision des instances judiciaires sur l'affaire. Ces avances ont été payées pour profiter en cas d'éventuel jugement contre la société, de l'amnistie des pénalités de retard.

2-8. LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Cette rubrique comporte, au 31/12/2018, un solde de 6 790 266 Dinars contre 5 504 798 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	6 790 266	5 504 798	1 285 468
Banques	486 146	804 713	- 318 567
Caisse	34 494	49 515	- 15 021
CCP	12 587	5 971	6 616
Chèques à encaisser	57 030	81 544	- 24 514
Placements Bon de trésor	6 200 000	4 550 000	1 650 000
Compte de régule	9	12 033	- 12 024
Traites	-	1 022	- 1 022
Total général	6 790 266	5 504 798	1 285 468

3. NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX **PROPRES ET AUX PASSIFS**

3-1. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société « HEXABYTE » totalisent au 31/12/2018 un montant de 9 363 851 Dinars contre 8 621 086 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme ci-dessous :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Capitaux Propres	7 830 066	7 422 737	407 329
Capital social	2 083 334	2 083 334	0
Autres capitaux propres	2 790 155	3 581 176	-791 021
Réserves légales	208 333	208 333	0
Résultats reportés	2 748 243	1 549 894	1 198 349
Total général	7 830 066	7 422 737	407 329

En effet, le résultat net par action au 31 décembre 2018 passe à 0,736 dt contre 0,575 dt au 31 décembre 2017.

Le tableau des variations des capitaux propres ce détaille comme suit

	Capital social	Réserves Légales	Primes d'émission	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2016	2 083 334	208 333	4 166 670	-234 410	1 131 937	1 013 592	8 369 457
Affectation du Résultat					1 013 592	-1 013 592	0
Résultats de la période						1 198 349	1 198 349
Augmentation du capital							
Dividendes					-595 636		-595 636
Actions propres				-351 084			-351 084
Soldes au 31/12/2017	2 083 334	208 333	4 166 670	-585 494	1 549 894	1 198 349	8 621 086
Affectation du Résultat					1 198 349	-1 198 349	-
Résultats de la période						1 533 786	1 533 786
Augmentation du capital							
Dividendes			-679 678				-679 678
Actions propres				-111 343			-111 343
Soldes au 31/12/2018	2 083 334	208 333	3 486 992	-696 837	2 748 243	1 533 786	9 363 851

3-2. PROVISION POUR RISQUES

Ce poste totalise au 31/12/2018, un montant 365 779 Dinars.

Libellés	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Provisions pour risques & charges	365 779	365 779	-
Total général	365 779	365 779	-

Cette provision représente 100% du risque fiscal notifié par l'administration durant le mois de 06/2012 (avant intérêt et pénalités). En effet, l'AGO du 23/05/2012 a décidé de constituer une provision en couverture du risque fiscal durant les exercices 2012 et 2013.

3-3. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés de la société se composent des dettes locales dont le montant s'élève à 6 224 051 Dinars au 31/12/2018 contre 2 949 016 Dinars au 31/12/2017.

3- 4. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 31/12/2018, un solde de 2 251 004 Dinars contre 1 888 128 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se compose des éléments suivants :

Libellés	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Associés	733	-	733
Avances clients	-	-	-
Charges à payer	417 994	353 336	64 658
CNSS	49 144	49 511	- 367
États impôts et taxes	-	2 023	- 2 023
Contribution conjoncturelle 7,5%	-	-	-
Personnels congés à payer	59 944	54 990	4 954
Personnels rémunérations à payer	-	10 747	- 10 747
Produits constatés d'avances (*)	1 723 189	1 417 520	305 669
TVA	-	-	-
Total	2 251 004	1 888 128	362 876

(*) Il correspond au pourcentage des charges restant à engager durant les exercices ultérieurs sur les contrats en cours appliqué au produit de l'exercice.

3-5. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente, au 31/12/2018, un solde nul.

4 - NOTES RELATIVES À L'ÉTAT

DE RÉSULTAT

4-1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisent au 31/12/2018 un montant de 9 566 921 Dinars contre 7 503 806 Dinars au 31/12/2017.

4- 2. LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

Le solde du poste achats d'approvisionnement consommés s'élève, au 31/12/2018, à 5 610 983 Dinars contre 3 010 958 Dinars au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Achats d'approvisionnements consommés	5 610 983	3 010 958	2 600 025
Achats d'approvisionnements	4 628 882	2 531 436	2 097 446
Achats de marchandises	847 417	281 810	565 607
Achats d'études	31 043	75 886	-44 843
Achats consommés	103 641	121 826	-18 185
Total général	5 610 983	3 010 958	2 600 025

4- 3. CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2018, à 1 494 711 Dinars contre 1 456 697 Dinars au 31/12/2017.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Charges de personnel	1 494 711	1 456 698	38 013
CNSS	2 496	2 465	31
Cotisations sociales	142 625	139 114	3 511
Salaires	1 345 880	1 309 020	36 860
Primes	3 710	6 099	-2 389
Total général	1 494 711	1 456 697	38 014

4- 4. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique présente, au 31/12/2018, un solde de 869 830 Dinars contre 725 376 Dinars au 31/12/2017. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Dotations aux amortissements et provisions	869 830	725 376	144 454
Dotations aux amortissements corporelles	698 029	555 952	142 077
Dotations aux amortissements incorporelles	56 424	50 271	6 153
Provisions sur immobilisations	0	0	0
Provisions clients	72 410	67 136	5 274
Provisions sur autres actifs courants	4 954	23 659	-18 705
Rep. Provisions sur autres actifs courants	0	0	0
Provisions sur articles en stocks	38 012	28 358	9 654
Total général	869 830	725 376	144 454

4- 5. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2018, à 626 596 Dinars contre 660 641 Dinars au 31/12/2017. Il se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Autres charges d'exploitation	626 596	660 641	-34 045
Assurances	17 862	12 688	5 174
Autres frais	843	4 634	-3 791
Charges locatives	209 725	189 103	20 622
Entretiens et réparations	33 074	38 889	-5 815
États impôts et taxes	31 170	73 701	-42 531
Frais de transport & missions	54 545	49 582	4 963
Frais postaux	6 578	19 164	-12 586
Honoraires & commissions	48 321	82 603	-34 282
Publicités	164 860	128 373	36 487
Services bancaires	7 679	20 628	-12 949
Télécommunications	27 376	24 832	2 544
Frais de gestion des placements	7 689	5 196	2 493
Jetons de présence	16 875	11 250	5 625
Total général	626 596	660 641	-34 045

4-6. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2018, à 23 069 Dinars contre 63 744 Dinars au 31/12/2017.

4-7. PRODUITS DE PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2018, à 656 345 Dinars contre 484 420 Dinars au 31/12/2017.

4-8. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2018, à 56 956 Dinars.

5- NOTES RELATIVES À L'ÉTAT

DES FLUX DE TRÉSORERIES

DÉSIGNATION	31/12/2018	Observations
Résultat net de l'exercice	1 533 786	
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	784 129	Total dotations aux amortissements et aux provisions
* Variations des :		
- Stocks	- 7 646	Variation du BFR
- Créances	- 1 073 431	Variation du BFR
- Autres Actifs	502 689	Variation du BFR ajusté des frais préliminaires
- Fournisseurs et autres dettes	3 637 911	Variation du BFR
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5 377 439	
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	- 1 300 647	Variation des investissements ajustés des sorties en VB
Décassements / acquisition d'immobilisations financières	20 454	Variation des cautions données et de la nouvelle participation
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	- 1 280 193	
Dividendes payés	- 679 678	Dividendes distribués en 2018
Encaissements provenant des opérations sur le placement	- 2 020 757	Placements bancaires
Encaissements provenant des opérations sur le capital	- 111 343	Opérations sur le capital- Actions propres
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	Remboursement leasing
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 2 811 777	
Variation de trésorerie	1 285 468	
Trésorerie au début de l'exercice	5 504 798	
Trésorerie à la fin de l'exercice	6 790 266	

6 - NOTES SUR LES PARTIES LIÉES

6-1. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations perçues par le Directeur Général au titre de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

	Salaire Brut de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	133 741	21 769
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Paiements en actions		
Total	133 741	21 769

6-2. OPERATIONS AVEC D'AUTRES PARTIES LIÉES

Durant l'exercice 2018, « Hexabyte » n'a pas réalisé un chiffre d'affaires avec la société « E-serve » (le DG de la société « Hexabyte » est un actionnaire au niveau de « E-serve »).

Au 31/12/2017, le solde de la société « E-serve » se présente comme suit :

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2017	2 376
Ventes 2018	0
Avoir 2018	0
Reclassement	0
Solde au 31/12/2018	2 376

Opération d'achats auprès de "Hexatrade"

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2017	-551 101
Achats 2018	1 507 084
Avoir 2018	0
Paiements 2018	-1 002 862
Solde au 31/12/2018	-46 879

Opération de ventes à "Hexatrade"

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2017	0
Ventes 2018	0
Avoir 2018	0
Encaissements 2018	0
Solde au 31/12/2018	0

7 NOTES ENGAGEMENTS HORS BILAN

7-1. CAUTIONS

Les engagements hors bilan recensés par « Hexabyte » au 31 Décembre 2018 se présentent comme suit :

NATURE	31/12/2018	31/12/2017	Variation
CAUTIONS PROVISOIRES	0	0	0
CAUTIONS DÉFINITIVES	6 200	6 200	0
Total	6 200	6 200	0

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIÉTÉ « HEXABYTE »**

**OBJET : RAPPORT GENERAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRETES AU 31
DÉCEMBRE 2018.**

Messieurs les actionnaires de la société Hexabyte

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Hexabyte qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 18 204 686 DT et un bénéfice net de 1 533 786 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Contrôle fiscal

La société Hexabyte a fait l'objet de deux contrôles fiscaux. L'élément majeur de ses contrôles est la remise en cause de l'avantage de déduction des bénéfices de l'assiette imposable au titre des investissements réalisés dans des zones de développement régional.

La société Hexabyte n'ayant pas accepté la position de l'administration fiscale, a intenté des actions en justice pour défendre ses intérêts. A ce jour, les jugements rendus sont en faveur de la société. Les affaires contentieuses sont en phase de cassation.

Au 31 décembre 2018, et au vu des jugements prononcés, la société a maintenu les provisions pour risque constituées de l'ordre de 366 Mille Dinars correspondant au montant en principal de la première taxation.

Par ailleurs, la loi n° 2017-8 du 14 février 2017 portant refonte du dispositif des avantages fiscaux entrent en vigueur à compter du 1er avril 2017, a exclu l'activité FSI de l'avantage de développement régional. Toutefois, l'article 20 de la loi susvisée prévoit les que les entreprises réalisant des opérations d'investissement dans les zones de développement régional ayant obtenu une attestation de dépôt de déclaration d'investissement avant le 1er avril 2017 et qui sont entrées en activité effective avant cette date et dont la période de déduction totale ou partielle des revenus ou bénéfices provenant de l'activité n'a pas expiré, continuent à bénéficier de la déduction en question jusqu'à l'expiration de la période qui leur sont impartie conformément aux dispositions du code d'incitation aux investissements.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque fiscal dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré l'évaluation des provisions au titre de ce risque comme un point clé dans notre audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur

Tunis, le 02 Mars 2019

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Mr. Wadi TRABELSI



**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIÉTÉ « HEXABYTE »**

OBJET : RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société « Hexabyte », et en application de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons relevé les conventions et opérations ci-après indiquées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre directeur général nous a tenus informés des opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 :

- Des opérations d'achats réalisées auprès de la filiale HEXA TRADE détaillées comme suit:

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2017	- 551 101
Achats 2018 TTC (1)	1 507 084
Avoir 2018	0
Paiements 2018	-1 002 862
Solde au 31/12/2018	-46 879

- (1) La filiale HEXA TRADE a facturé un montant de 324 641 Dinars à la société Mère Hexabyte au titre de charges communes affectées au prorata du chiffre d'affaires.

- Des opérations de ventes réalisées à la filiale HEXA TRADE détaillées comme suit:

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2017	0
Ventes 2018 TTC	0
Avoir 2018	0
Encaissements 2018	0
Solde au 31/12/2018	0

(2) Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

La société Hexabyte a accordé une avance de 130 Mille Dinars à sa Filiale Hexabyte Africa domiciliée au Cote d'Ivoire. Le solde de cette avance est de 62 Mille Dinars au 31/12/2018. Cette avance n'est pas rémunérée.

(3) Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et les engagements envers le Directeur Général tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Unité en Dinars Tunisien

	Salaire Brut de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	133 741	21 769
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions		
Total	133 741	21 769

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 code des sociétés commerciales.

Tunis, le 02 Mars 2019

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Mr. Wadi TRABELSI

